POINT DE VUE Renée Carpentier, Québec

Densifiez moins sauvagement

esdames et messieurs qui nous représentez à l'hôtel de ville de Québec, j'aimerais porter à votre attention une fois de plus, les conséquences désastreuses de la densification aveugle qui s'opère actuellement dans nos quartiers. J'ai déjà signalé le phénomène, en décembre dernier, avant l'arrivée de la machinerie lourde dans ma rue. On s'est dit sensible à mes préoccupations tout en ajoutant que les entrepreneurs qui saccagent actuellement notre environnement respectent, semble-t-il, les normes en vigueur. Aujourd'hui, deux gros jumelés sont en construction dans ma rue. On élève d'énormes résidences sur de petits terrains, occupant ainsi tout l'espace, de sorte que les arbres doivent désormais laisser la place au béton.

Si on s'en tient à des immeubles à deux étages, il nous faut dire qu'une fois complétées, les constructions atteindront presque la taille des immeubles traditionnels de trois étages. Les sous-sols pleine hauteur sont construits peu profondément dans le sol et les deux étages atteignent maintenant neuf pieds chacun. Qui plus est, les murs des côtés et de l'arrière des jumelés sont revêtus de matériaux très foncés. Et pour finir, on termine le tout par une toiture plate, ce qui accentue le caractère excessivement massif de l'immeuble. Au rythme où vont les choses, si le laisser-faire persiste, certaines résidences moins spacieuses qui tenteront de résister aux démolisseurs seront littéralement emmurées. Ce n'est plus l'ombre des arbres qui nous rafraîchira dans les prochaines années, mais celle de ces colosses érigés comme des imposteurs à quelques pieds seulement de leurs voisins. Est-il besoin de préciser que pour s'installer aussi près de la limite de leur terrain, ils doivent empiéter sur le terrain adjacent, la machinerie lourde ayant besoin d'espace pour se mouvoir.

Cela dit, je comprends parfaitement que dans Sillery notamment, où j'habite, plusieurs maisons sont vieillissantes, que certaines d'entre elles occupent de grands terrains qui peuvent accueillir des résidences plus spacieuses ou même deux. Je comprends également que, pour des raisons économiques, voire aussi écologiques, la densification s'impose. Mais faut-il s'y engager sans gouvernail comme cela semble être le cas présentement? Est-ce réellement écologique de démolir aussi facilement plutôt que de rénover? Quelles mesures prend-on pour préserver le cachet des quartiers de la ville? S'il est vrai que l'on respecte les normes actuelles, il y a certes lieu de les revoir en tenant compte du type de constructions. On m'a déjà dit qu'on y songeait. Qu'en est-il des réflexions en cours? Où sont vos propositions? En attendant, les entrepreneurs eux ne font pas qu'y songer, ils opèrent rapidement, même très rapidement, sans se soucier des résidents du quartier.

Personnellement, je peux m'accommoder d'une plus grande circulation dans ma rue jusqu'ici fort tranquille. Je n'ai rien contre les jumelés à la condition qu'ils respectent minimalement l'environnement dans lequel ils s'insèrent. Je peux aussi considérer la pertinence de nouvelles dispositions relatives au déneigement qui s'imposeront, même si elles engagent des frais supplémentaires. Je peux envisager une baisse du niveau d'intimité dans ma cour. Mais il y a des limites aux compromis qu'on nous impose avec ce type de développement. Au rythme où vont les choses, c'est à se demander s'il restera encore un peu de place pour les arbres dans notre rue. La hausse des taxes préoccupe au plus haut point, mais qu'en est-il de la qualité de vie des résidents actuels? Fait-elle aussi partie des priorités de nos

représentants?

Venez voir dans nos rues. C'est boueux, mais ça vaut le déplacement. Loin d'être un cas unique, la rue Bonin se présente actuellement comme une bonne illustration du ravage qui s'opère un peu partout. Loin de moi l'idée d'empêcher la densification, vous l'avez compris, mais il me semble que cela peut se faire avec un peu plus de respect des citoyens et de

leur milieu.